

## Texte Diaporama

### 1/ Construisons l'Alternative !

Bienvenue sur ce diaporama de présentation du projet de sécurité sociale et écologique universelle associé à l'appropriation citoyenne du pouvoir de création monétaire.

Sans vouloir répondre à toutes les questions qu'un tel projet soulève, cette présentation souhaite ouvrir quelques perspectives, et donner envie d'aller plus loin.

### 2/ La Sécurité sociale est un système « déjà là », en gestion démocratique tout en étant autonome par rapport à l'État.

Depuis 1945, la Sécu a su répondre aux besoins de santé de l'ensemble de la population dans une logique de droit universel pour toutes et tous.

Malgré les tentatives de déconstruction, elle a pu se maintenir dans la durée, en dehors des logiques de marché concurrentiel et de profit des uns aux dépens des autres.

### 3/ Grâce à la mutualisation des cotisations sociales, collectées sur l'ensemble du secteur économique national, les caisses de sécurité sociale, gérées en premier lieu par les syndicats ouvriers puis de manière paritaire avec les organisations patronales et l'État, garantissent l'accès aux services de santé, de manière quasiment gratuite, à l'ensemble de la population.

Ces cotisations représentent la part de la valeur ajoutée produite par les travailleuses et les travailleurs, non distribuée en salaire individuel, et mutualisée dans l'intérêt de toutes et tous.

### 4/ Par un système de droits universels garantis, ayant aujourd'hui comme support de gestion la carte vitale, cet accès gratuit aux soins est assuré par un large réseau de professionnels de santé conventionnés, indépendants ou travaillant au sein des services publics concernés.

Ce système a été progressivement complété par les organisations mutuelles.

### 5/ Une partie importante des frais de fonctionnement, incluant les salaires et les revenus des indépendants conventionnés, sont pris en charge par la sécurité sociale.

Grâce à ce système de subventionnement sans dette, l'ensemble des services de soins ont pu grandement se développer, en dehors des logiques financières et lucratives dominantes.

Une grande part des approvisionnements du secteur conventionné reste pour autant dépendant du système marchand, notamment pour le matériel médical et les produits pharmaceutiques.

6/ Mettant en avant les déséquilibres financiers, réels ou induits, l'État a progressivement pris une part plus importante sur le budget de la sécurité sociale, imposant en contre partie des restrictions budgétaires et des logiques de gestion comptable souvent contraires aux objectifs de service qui devraient prévaloir.

Pour autant, la sécu telle qu'elle fût instituée après 1945, reste un exemple fort et encore actif de ce qui peut être mis en œuvre à grande échelle pour l'intérêt collectif, hors du système capitaliste dominant.

7/ Cette alternative encore vivante est un point d'appui pour envisager comment nous pourrions rompre avec la logique qui propulse aujourd'hui l'humanité vers un chaos écologique et social potentiellement fatal.

La sécu a montré sa capacité à garantir dans la durée la protection de toutes et tous, sans discrimination, à l'échelle d'un pays. Dans un monde devenant de plus en plus menaçant pour notre avenir individuel et collectif, la reconquête et l'élargissement de ce système de soin universel devient un enjeu majeur.

8/ L'objectif est d'élargir, au delà de la santé et de la protection sociale, le champ des droits garantis, dans une perspective de mutation sociale et écologique majeure. Ce système de sécurité sociale et écologique étendu doit ainsi pouvoir répondre à une base de besoins, pour toutes et tous, concernant : l'alimentation paysanne et biologique locale, le logement à basse consommation énergétique, le minimum nécessaire en eau et en énergie renouvelable, les transports en commun, la communication , la formation et la culture.

9/ Pour y parvenir, il est nécessaire de développer grandement le secteur conventionné, avec un objectif fort de réduction des impacts écologiques, de restauration des écosystèmes vivants, et d'organisation sociale donnant place à chacune et chacun au sein de la dynamique commune à faire grandir.

L'objectif serait de développer ce secteur conventionné sous la forme d'un réseau de coopération économique active et non-concurrentielle, sur des bases collectives innovantes, en vue de répondre, ensemble et de la meilleure façon, à l'intérêt collectif et aux missions de sécurité sociale et écologique.

Beaucoup de personnes et de structures consacrent déjà leur temps à développer ce qu'il y a de meilleur pour les humains et pour la Terre, sur tous les territoires. Il s'agit donc de créer les conditions pour la multiplication de ces actions, en garantissant les moyens financiers nécessaires à leur développement, dans des conditions d'activité et de vie personnelle satisfaisantes et pérennes.

10/ En terme financier, au-delà des cotisations, socle de la sécurité sociale depuis 1945, il semble nécessaire d'envisager de nouvelles ressources qui puissent être indépendantes des résultats du secteur économique, écologiquement et socialement dévastateur, dont nous devons nous défaire.

Comme le défendent certains économistes face au risque d'effondrement lié à la pandémie du Covid19, il pourrait s'agir d'investir, au-delà de l'annulation des dettes publiques, le champ de la création monétaire.

Un premier moyen pourrait être de créer une monnaie dédiée au système « Sécu » à l'échelle nationale. Cette monnaie « sécu » fonctionnerait uniquement pour les échanges entre les actrices et acteurs du secteur conventionné, sans possibilité de conversion en euros. Via les cartes vitales universelles, cette monnaie « sécu » pourrait être utilisée comme unité d'échange permettant l'accès aux droits garantis concernant l'alimentation paysanne et bio locale, les premières kWh en énergie renouvelable, les transports collectifs, la culture...

Notons qu'à titre symbolique, cette création monétaire nationale en gestion citoyenne, pourrait être adossée aux 60 à 80 milliards d'euros que représentent l'évasion fiscale par année à l'échelle de la France.

11/ Cette monnaie « Sécu » pourrait permettre de subventionner les besoins d'investissement et de fonctionnement réalisables par les différents acteurs concernés au sein du réseau conventionné.

Parallèlement, les membres du secteur conventionné pourraient s'engager à reverser en monnaie « sécu » une part importante de leur valeur ajoutée. Le salariat au sein du réseau conventionné pourrait alors être organisé sous la forme d'un salaire à vie, tel qu'envisagé par Bernard Friot au sein du projet de sécurité sociale de l'alimentation, avec une part versée en monnaie « Sécu » utilisable auprès des actrices et acteurs conventionnés du réseau.

12/ Pour pouvoir relever les grands défis qui s'imposent à l'humanité, au-delà de la monnaie nationale « sécu », il semble incontournable d'obtenir, en lien avec les économistes qui le réclament aujourd'hui, la création massive d'une monnaie dédiée à la mutation écologique et sociale nécessaire, par la Banque Centrale Européenne mise sous directive et contrôle citoyen.

13/ Au niveau national, l'enjeu serait que ces fonds soient attribués au système de sécurité sociale et écologique, en tant qu'institution citoyenne spécialisée dans la concrétisation de ces objectifs vitaux.

Afin de garantir que cette création monétaire européenne reste vouée à la mise en œuvre des engagements écologiques et sociaux visés, une part ce financement par la BCE pourrait être mise en circulation sous forme de monnaie sécu.

Le système de sécurité sociale et écologique universelle pourrait alors assumer pleinement sa mission de transformation globale, constituant une alternative d'ampleur au système dévastateur aujourd'hui dominant.

14/ Vouée à prendre soin des humains et de la Terre, cette alternative serait fondée sur plusieurs principes structurant essentiels :

Le système mis en œuvre devrait être exemplaire en terme d'organisation démocratique. Cela pourrait notamment se concrétiser par un fonctionnement où toutes les instances exécutives et décisionnelles donnent une importance privilégiée au plus petit niveau, au plus près des besoins et des gens. Les instances plus larges allant jusqu'au niveau national, devraient répondre aux besoins de coordination, de mutualisation ou de réalisation collective, avec un impératif d'allers-retours avec les

unités de base. Les systèmes de contrôle et de supervision par des instances constituées par tirage au sort, pourraient consolider le système d'organisation démocratique ascendant.

15/ La mutualisation, fondatrice de la sécurité sociale depuis 1945, assure l'universalité des droits. Elle doit être cultivée autant en termes financiers, que concernant les moyens techniques, les compétences ou les savoirs faire.

16/ La coopération dépasse largement la question des statuts coopératifs ou non. Il s'agit de construire des synergies et des solidarités permettant de répondre collectivement aux besoins ou aux difficultés à surmonter. A travers le conventionnement, les actrices et acteurs du réseau seraient engagés à relever ensemble les défis écologiques et sociaux de la meilleure manière possible. Ce grand défi coopératif pourrait devenir le moteur des réalisations communes.

17/ La planification est un mot mal aimé, par référence aux déviances soviétiques. Pour autant, elle est indispensable pour organiser la production des biens et des services dont on a besoin, ou pour réduire les activités dont il faut progressivement ou rapidement se passer. Cela est aussi essentiel pour gérer collectivement toute création monétaire. La création monétaire doit être un stimulateur collectif. Le piège serait de laisser l'écart se creuser entre la création d'unités de valeur et la production concrète de biens et de services correspondant. L'argent ne se mangeant pas, il est nécessaire d'évaluer, de prioriser et de planifier les choix et les activités, tout en garantissant que les engagements soient tenus. Cela doit se faire de manière démocratique, selon les principes et les fonctionnements démocratiques détaillés précédemment.

18/ La régulation, nécessairement liée à la planification, doit aussi être organisée selon des processus démocratiques spécifiques, reconnus et acceptés par toutes et tous, pour pouvoir être efficiente. La régulation doit permettre l'adaptation nécessaire entre ce qui est prévu, décidé, créé et mis en œuvre et les besoins et les réalités qui évoluent. Cela concerne aussi la question monétaire, avec la nécessité d'éviter les excès autant que les pénuries...

19/ Ce système géré par et pour les gens, garantissant leurs droits et établissant leurs devoirs, de manière innovante par rapport aux structures classiques, généralement pyramidales même quand elles se veulent démocratiques, pourrait constituer la base de cette alternative globale.

Ce système de sécurité sociale et écologique, associé à la création monétaire à la hauteur des besoins, pourrait devenir un projet à forte valeur émancipatrice par rapport au carcan qui nous piège dans une voie aujourd'hui sans issue. Il semble qu'une telle perspective pourrait devenir un objectif commun fédérateur de toutes les énergies humaines dont nous avons besoin pour changer le cours de notre histoire.